



MATERIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

La Poste - Distribution

Montreuil, le 6 mai 2014

Exemples de quelques avancées  
obtenues par les facteurs  
avec la CGT

DOTC 83 :

- 4 heures supplémentaires par position de travail

DOTC Loire Vallée Rhône :

- 1 H pour 120 plis pour les 4 roues
- 1 H pour 100 plis pour les 2 roues

Marseille 08 et 09 :

- 6 H pour le premier tour des municipales
- 6 H pour le deuxième tour
- 6 H pour les européennes

Moulins (03) :

- 5 H 30 pour les 2 tours

DOTC Alsace :

- 0 à 50 g 1 H pour 105 plis
- 51 à 100 g 1 H pour 85 plis
- 101 à 150 g 1 H pour 75 plis
- Plus 150 g 1 H pour 65 plis

Lutte au courrier à Nantes :

En grève depuis le 22 avril, à + de 80 % d'agents en grève et 100 % chez les trieurs. La direction de La Poste voulait supprimer 20 emplois et aggraver les conditions de travail.

**Les personnels ont fait céder  
La Poste dans l'unité syndicale!**

- ▶▶ maintien de 10 positions de travail,
- ▶▶ les temps d'opérations ont été majorés (distri, cabine, transport, ...)
- ▶▶ suppression de la sécabilité structurelle,
- ▶▶ des promotions,
- ▶▶ prise en compte de la pénibilité pour les seniors (allègement de 10% de la charge de travail) .....

**ET LE COMBAT CONTINUE!**

## 60 MILLIONS POUR LA POSTE

### 0 EURO POUR DE TRÈS NOMBREUX POSTIERS !

**Assez de sacrifices pour les  
facteurs, la distribution des plis  
électorales pour les euro-  
péennes du 25 mai 2014  
doit être payée!**

Lors des élections municipales, La Poste a perçu 60 millions d'euros de la part de l'État pour traiter les plis électoraux.

Dans les DOTC, l'ordre était d'inclure tout ce trafic supplémentaire, lissé dans le courrier sans effet pécuniaire pour les facteurs. Les postiers de certains services, de certains départements ont réagi immédiatement et ont obtenu certaines avancées (voir ci-contre).

Au moment où le gouvernement vient de décider le blocage jusqu'à 2017 du point d'indice des fonctionnaires (après 4 ans de blocage déjà), pour les salariés de droit privé, l'augmentation prévue de 0,7 % reste **UNE MISERE !**

Il est inconcevable que l'argent perçu par La Poste ne retombe pas dans la poche des postiers qui réalisent ce travail.

Pour les Européennes, la multiplication des listes se traduira par un poids plus conséquent des plis et de la charge des tournées.

Si des DE, ont pu payer ce travail à leurs agents c'est la preuve que tous les facteurs peuvent le percevoir.

**À TRAVAIL ÉGAL,  
SALAIRE ÉGAL**

La reconnaissance des personnels passe par une rétribution du travail supplémentaire à fortiori pour les bas salaires.

**La revendication CGT  
de 1H pour 30 plis est crédible,  
l'argent existe !**

**Dans chaque département,  
chaque DOTC, chaque service,  
imposons une négociation  
sur la base de 1 H pour 30 plis.**

**RAPPEL LE 15 MAI 2014**

**JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS  
DANS CHAQUE SERVICE DÉCIDONS DE L'ACTION**

**Du 1er au 4 décembre 2014 Votons CGT aux Élections Professionnelles**